

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VERDUN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 MAI 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf mai à 20 heures 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni **Salle des fêtes de Sivry la Perche**, sous la présidence de Madame Christine GERARD, 7ème Vice Présidente,

**Examen et vote du
COMPTE
ADMINISTRATIF
2023 - Budget
PRINCIPAL de la
Communauté
d'Agglomération du
Grand Verdun**

DGV2024_0075

Étaient présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Claude ANTION, Monsieur Julien DIDRY, Monsieur Jean-François THOMAS, Madame Bertille BRANCHETTI, Monsieur Philippe DEHAND, Madame Christine GERARD, Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Armand FALQUE, Monsieur Samuel AMBROSIO, Monsieur Bernard GOEURIOT, Monsieur Jean-Luc DURET, Monsieur Raphaël CHAZAL, Monsieur Gérard GERVAISE, Madame Maryvonne COLLIGNON, Monsieur Michel PONCELET, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Catherine PELISSIER, Madame Christine PROT, Monsieur Patrick MAGISSON, Madame Sylvie BOURDIN-WATRIN, Monsieur Philippe HENRY, Madame Pascale BATTOU, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Emmanuelle CASAGRANDE, Madame Diana MOUNZER, Madame Angéline DE PALMA-ANCEL, Monsieur Fabrice BEAUMET, Monsieur Mickaël HIRAT, Monsieur Quentin BROCHET, Monsieur Pierre WEISS

Absents et excusés :

Monsieur Régis BROCARD, Monsieur Pierre LIBERT, Monsieur Charles SAINT-VANNE, Monsieur Maurice MICHELET, Monsieur Jean-Pierre LAPARRA, Monsieur Jean VERNEL, Monsieur Pascal LEFRAND, Monsieur Fabrice WEISSE, Madame Jennifer GHEWY, Madame Julia RICHARD, Madame Nasra ANRIFIDINE, Monsieur Pascal BURATI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Madame Régine MUNERELLE à Monsieur Jean-Luc DURET
- Monsieur Jean-Christophe VELAIN à Monsieur Julien DIDRY
- Madame Karen SCHWEITZER à Monsieur Jean-François THOMAS
- Monsieur Patrick LORANS à Monsieur Samuel HAZARD

- Monsieur François-Xavier LONG à Monsieur Guillaume ROUARD
- Monsieur Gérard STCHERBININE à Madame Catherine PELISSIER
- Madame Sandrine JACQUINET-DEBEAUMOREL à Monsieur Philippe DEHAND
- Madame Angélique SANTUS à Monsieur Mickaël HIRAT
- Monsieur Michel REVEANI à Monsieur Raphaël CHAZAL
- Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE à Monsieur Armand FALQUE

Entendu l'exposé de Madame Christine GERARD, 7ème Vice Présidente,

Synthèse de la délibération

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le Président). Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes d'un exercice. Il est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Les Balances Générales du Compte Administratif de 2023 pour le budget de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'arrêtent aux chiffres suivants :

2023	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Cumulé
Total des dépenses de l'exercice	26 442 719,12	43 004 777,01	69 447 496,13
Total des recettes de l'exercice	29 087 676,62	45 039 487,11	74 127 163,73
Résultat de l'exercice	2 644 957,50	2 034 710,10	4 679 667,60
Résultat reporté 001 et 002	- 5 840 408,41	3 971 548,15	- 1 868 860,26
Résultat cumulé	- 3 195 450,91	6 006 258,25	2 810 807,34

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement se traduit par un excédent de 2 034 710.10 € sur lequel une affectation à la section d'investissement sera déterminée par délibération.

Compte tenu du passage au vote par opération en investissement au 1^{er} janvier 2024, il n'a pas été possible techniquement de procéder au report des restes à réaliser fin 2023.

Il convient de voter le compte administratif 2023 du budget principal de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun établi suivant l'instruction comptable M57.

- **Contexte – Problématique**

Le Budget afférent à l'exercice qui vient de se clore était un état de prévisions. Il s'agit maintenant de constater comment et dans quelles mesures ces prévisions se sont réalisées.

Cette constatation est opérée au moyen de comptes :

- le Compte de Gestion établi par le gestionnaire des deniers, le Service de Gestion Comptable de Verdun (SGC),

- le Compte Administratif établi par l'ordonnateur donc le Président.

Le compte administratif fige le passé, mais il est la base d'appréciation de la situation financière de la collectivité. Son établissement est indispensable pour l'élaboration des documents budgétaires des exercices suivants.

Il reprend les mêmes rubriques que le budget primitif. Il est le relevé de toutes les opérations financières, recettes et dépenses, qui ont été effectuées dans le courant d'un exercice, en l'occurrence, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 plus la journée complémentaire de janvier 2024.

Il est proposé de bien vouloir désigner un président pour la présentation du Compte Administratif 2023.

La présentation du compte administratif s'effectue au travers du document budgétaire notamment :

- du détail par article tant en dépenses qu'en recettes de la section d'investissement et de la section de fonctionnement transmis en version dématérialisé.

- des informations générales où figurent les données financières afférentes aux ratios. Ceux-ci ont été calculés conformément aux méthodes de calcul des ratios nationaux et ne tiennent pas compte des spécificités propres à notre collectivité.

L'annexe de la dette présentée dans le compte administratif intègre :

-la mutualisation d'une partie de l'encours de la dette entre la Ville de Verdun et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (article 168741)

-la dette propre (article 1641).

Du fait de la mutualisation des frais de personnel et de logistique, il existe un écart entre les dépenses de personnel calculées en application de la loi ATR et celles qui sont réellement prises en charge par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (prise en compte des remboursements des autres collectivités et des budgets annexes).

Vous trouverez ci-après le tableau retraçant les ratios obligatoires dont certains ont fait l'objet de retraitement ainsi que le tableau des ratios consolidés :

	Ratios loi ATR apparaissant au CA	Ratios retraites suivant nos spécificités
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 157	1 066
Produits des impositions directes / population	341	341
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 361	1 270
Dépenses d'équipement brut / population	659	648
Encours de la dette / population	724	724
D.G.F. / population	109	109
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	45.81 %	39.80 %
Dépenses de fonctionnement & remboursement de la dette /recettes réelles de fonctionnement	88.47 %	87.64 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	48.44 %	51.07 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	53.21 %	57.03 %

La 1ère colonne correspond aux ratios calculés selon les normes comptables nationales (loi ATR).

La 2ème colonne correspond aux ratios calculés selon une méthode identique mais après isolement des flux entre collectivités.

Pour une information plus complète, compte tenu du niveau élevé de transfert de compétences et de la mutualisation globalisée des services, vous trouverez ci-après un tableau similaire qui reprend les données cumulées de l'ensemble des structures.

	Ratios consolidés Ville et CAGV 2023	Moyenne des Ratios nationaux VV+ AGGLO 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 490	1 577
Produits des impositions directes / population	531	840
Recettes réelles de fonctionnement / population	2 000	1868
Dépenses d'équipement brut / population	876	432
Encours de la dette / population	926	1195
D.G.F. / population	508	258
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	37.76 %	
Dépenses de fonctionnement & remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	80.43 %	
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	45,81 %	
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	49.30 %	
Encours de la dette / épargne brute	1.91	

En conclusion, la situation financière de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun demeure satisfaisante. L'épargne nette (marge d'autofinancement courante) est de 4.5 millions d'euros. L'épargne brute reste élevée de l'ordre de 15% par rapport aux recettes réelles de fonctionnement.

Vous trouverez en annexe l'analyse budgétaire par section.

- **Enjeux et intérêt communautaire de la délibération**

Le résultat de l'exercice 2023 de 2 035 K€ est supérieur à l'estimation prudentielle du DOB 2023 (362 KE). Cela s'explique notamment par une évolution moins défavorable du coût des fluides et de charges de personnel maîtrisées. La CAGV a également perçu des rôles supplémentaires non prévus de 650 K€.

Les analyses d'écart, au sein de chaque direction, entre les prévisions et les réalisations budgétaires améliorent la qualité de nos prévisions budgétaires. Cette approche « qualité » est une aide à la décision pour s'adapter rapidement aux incertitudes liées à la conjoncture actuelle et fiabiliser le financement de nos projets d'équipement.

- **Cadre et solution(s) proposée(s)**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

- Le compte administratif doit être voté après que l'assemblée délibérante se soit prononcée sur le compte de gestion. Ce vote doit intervenir dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice soit au plus tard le 30/06 de l'année suivante ;

- Cette présentation du Compte Administratif interviendra après l'élection d'un Président de séance ;

- Monsieur le Président se retire et ne participe pas au vote.

Pour information, le document budgétaire et l'annexe sont consultables à l'Hôtel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :

<http://94.127.15.12:8180>

Login : verdun

Mot de passe : verdun

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

2 sans participation : Samuel HAZARD, Patrick LORANS

ADOpte le Compte Administratif 2023 du Budget PRINCIPAL de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun tel qu'il lui est présenté.

M. le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Cc _____ al,



Signé électroniquement par : Samuel
HAZARD
Date de signature : 31/05/2024
Qualité : Président de la CAGV

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

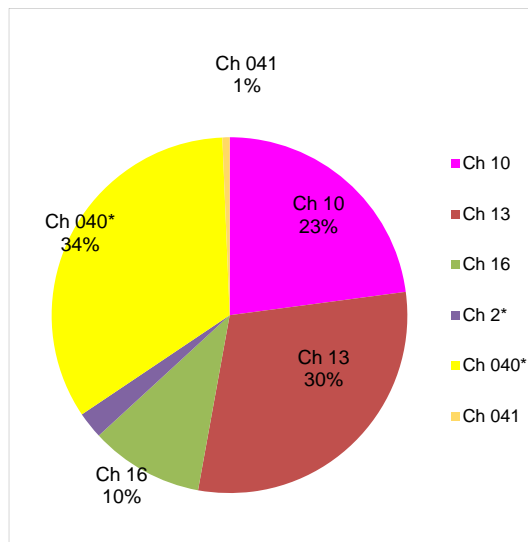
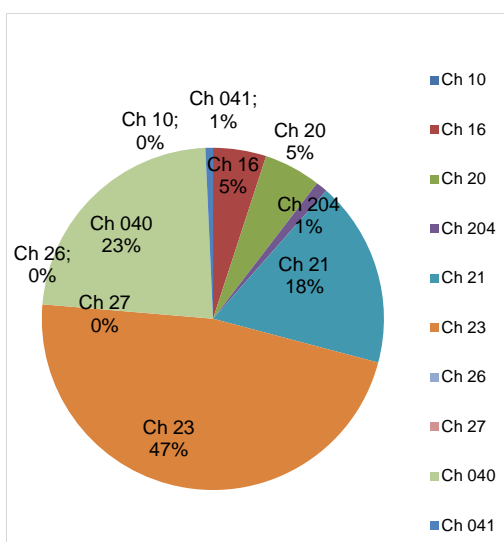
Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Ch 10		Ch 10	6 662 554
Ch 16	1 327 611	Ch 13	8 707 943
Ch 20	1 416 059	Ch 16	3 000 000
Ch 204	291 565	Ch 2*	706 713
Ch 21	4 623 747	Ch 040*	9 825 121
Ch 23	12 421 585	Ch 041	185 345
Ch 26			
Ch 27	0		
Ch 040	6 035 538		
Ch 041	185 345		
Ch 45	141 269		
Sous- Total	26 442 719	Sous- Total	29 087 677
001	5 840 408		
Total	32 283 128	Total	29 087 677

résultat d'investissement de l'exercice : 2 644 958

résultat d'investissement cumulé : -3 195 451



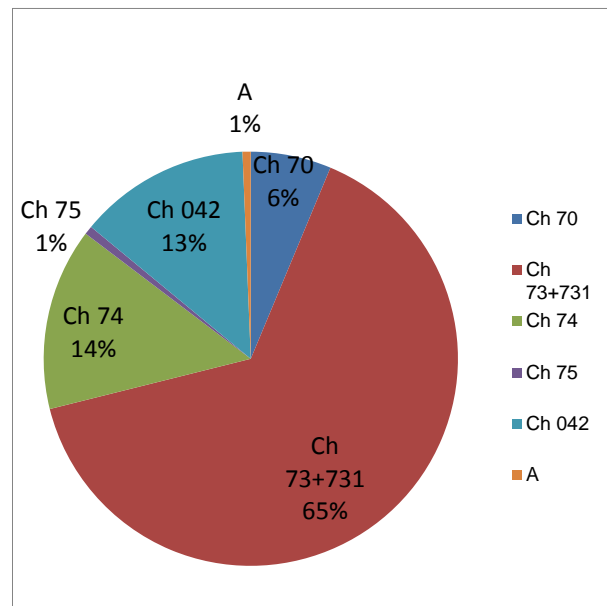
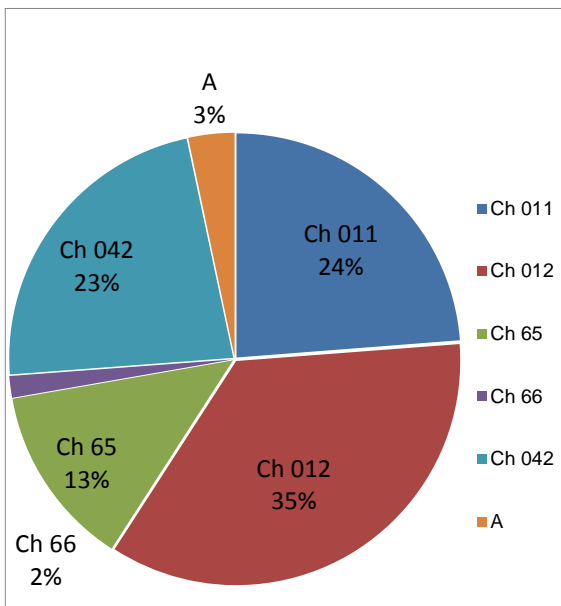
- 13 : Subventions d'investissement reçues
- 16 : Emprunt et dettes assimilées
- 20 : Immobilisations incorporelles
- 204 : Subventions d'équipement versées
- 21 : Immobilisations corporelles
- 23 : Immobilisations en cours
- 26 : Participations et créances rattachées à des participations
- 27 : Autres immobilisations financières
- 040 : Opérations d'ordre de transferts entre sections
- 041 : Opérations d'ordre de transferts à l'intérieure de la section
- 458120 Opération pour cpte de tiers
 - 10 : Dotations fonds divers et réserves
 - 13 : Subventions d'investissement reçues
 - 21 : Immobilisations corporelles
 - 23 : Immobilisations en cours
 - 27 : Autres immobilisations financières
 - 040 : Opérations d'ordre (DAA...)*
- *Il s'agit de dotations aux amortissements
- 041 : Opérations d'ordre de transferts à l'intérieure de la section
- 458220 Opération pour cpte de tiers

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Ch 011	10 227 167	Ch 70	2 838 154
Ch 012	15 198 340	Ch 73+731	29 182 598
Ch 65	5 648 771	Ch 74	6 406 118
Ch 66	671 143	Ch 75	291 736
Ch 042	9 825 121	Ch 042	6 035 538
autres A	1 434 234	autres A	285 343
dont 014	1 426 239	dont 013	262 389
dont 67	4 965	dont 76	0
dont 68	3 030	dont 77	22 954
dont 78		dont 78	0
Sous- Total	43 004 777	Sous- Total	45 039 487
		002	3 971 548
Total	43 004 777	Total	49 011 035,26

résultat de fonctionnement de l'exercice : 2 034 710

résultat de fonctionnement cumulé : 6 006 258



011 : Charges à caractère général

012 : Charges de personnel

65 : Autres charges de gestion courante (subventions versées..)

66 : Charges financières

042 : Opération d'ordre de section à section (dotations aux amortissements)

A : autres dont

014 : Atténuations de produits

67 : Charges exceptionnelles

68 : Provisions

70 : Produits des services, du domaine, ventes


73 : impôts et taxes

74 : Dotations, subventions et participations

75 : Autres produits de gestion courante

042:Opération d'ordre de section à section (quote-part des subventions d'investissement transférées)

**FLUX CROISES ENTRE EPCI et COMMUNES MEMBRES/Bud
2023**

Budgets annexes
Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le 
ID : 055-200049187-20240529-DGV2024_0075-DE

Direction	Exercice 2023 Libellés	EPCI		Communes membres		BA		Sols	Tiers
		Nature	Montant	Nature	Montant	Nature	Montant		
47	Conv pers Police municipale	6217	22 253,80	70846	22 253,80			0,00	Verdun
47	Rembt frais pers compétence voirie	6217	40 576,85	70846	40 576,85			0,00	Belleville
	Sous total		62 830,65		62 830,65			0,00	
58	Rembt frais compétence voirie	62875	5 293,10	70876	5 293,10			0,00	Belleville
	Sous total		5 293,10		5 293,10			0,00	
47	Conv Mutualisation des personnels	70841	14 594,48			6215	14 594,48	0,00	BA PRE
47	Conv Mutualisation des personnels	70841	49 000,00			6215	49 000,00	0,00	BA Asst
47	Conv Mutualisation des personnels	70841	41 500,00			6215	41 500,00	0,00	BA Transprt
47	Conv Mutualisation des personnels	70841	66 648,31			6215	66 648,31	0,00	BA Eau CAGV
	Sous total		171 742,79				171 742,79	0,00	
	Mise à disposition personnels	70845	0,00	6216	0,00			0,00	Sivry la Perche
	Sous total		0,00		0,00			0,00	
47	Conv Mutualisation des personnels	70848	2 158,17			6218	2 158,17	0,00	CDEI
47	Conv Mutualisation des personnels	70848	223 141,86			6218	223 141,86	0,00	CCAS
47	Conv Mutualisation des personnels	70848	273 285,04			6218	273 285,04	0,00	CIAS
47	Conv Mutualisation des personnels	70848	1 761,80			608	1 761,80	0,00	BA Plat de Bévaux
47	Conv Mutualisation des personnels	70848	5 217,59			608	5 217,59	0,00	MIRIBEL
	Sous total		505 564,46				505 564,46	0,00	
47/46	Conv Mutualisation logistique	70872	1 364,90			62871	1 364,90	0,00	BA Transprt
47/46	Conv Mutualisation logistique	70872	1 609,88			62871	1 609,88	0,00	BA Asst
47/47	Conv Mutualisation logistique	70872	2 176,19			62871	2 176,19	0,00	BA Eau CAGV
47/46	Conv Mutualisation logistique	70872	476,54			62871	476,54	0,00	BA PRE
	Sous total		5 627,51				5 627,51	0,00	
52/46	SMIAU	70875	17 096,30	62876	17 096,30			0,00	Belleville sur Meuse
52/46	SMIAU	70875	2 754,13	62876	2 754,13			0,00	Belleray
52/46	SMIAU	70875	364,34	62876	0,00			364,34	Bethelainville
52/46	SMIAU	70875	1 466,44	62876	1 466,44			0,00	Marre
52/46	SMIAU	70875	4 692,93	62876	4 692,93			0,00	Haudainville
52/46	SMIAU	70875	1 696,70	62876	1 696,70			0,00	Sivry la Perche
52/46	SMIAU	70875	2 756,97	62876	2 756,97			0,00	Bras sur Meuse
52/46	SMIAU	70875	1 166,33	62876	1 166,33			0,00	Fromeréville les Vallons
52/46	SMIAU	70875	2 927,03	62876	2 927,03			0,00	Charmy sur Meuse
52/46	SMIAU	70875	12 970,53	62876	12 970,53			0,00	Thierville
52/46	SMIAU	70875	951,07	62876	951,07			0,00	Champneuville
52/46	SMIAU	70875	1 770,82	62876	1 770,82			0,00	Vacherauville
52/46	SMIAU	70875	59 488,27	62876	59 488,27			0,00	Verdun
52/46	SMIAU	70875	505,59	62876	505,59			0,00	Douaumont-Vaux
	Sous total		110 607,45		110 243,11			364,34	
47/46	Conv Mutualisation logistique	70878	70,46			62878	70,46	0,00	CDEI
47/46	Conv Mutualisation logistique	70878	7 285,99			62878	7 285,99	0,00	CCAS
47/46	Conv Mutualisation logistique	70878	8 923,25			62878	8 923,25	0,00	CIAS
47/46	Conv Mutualisation logistique	70878	57,52			608	57,52	0,00	BA Plat de Bévaux
47/46	Conv Mutualisation logistique	70878	170,36			608	170,36	0,00	MIRIBEL
	Sous total		16 507,58				16 507,58	0,00	
46	Rembt emprunts lié transfert compétence								
	Rembt capital	168741	74 054,95	276351	57 105,50			16 949,45	Belleville
46	Rembt capital	168741	4 150,07	276351	4 150,06			0,01	Champneuville
46	Rembt capital	168741	179 385,57	276351	179 385,57			0,00	Verdun
	Sous total		257 590,59		240 641,13			16 949,46	
	Rembt intérêts	661131	16 812,49	76232	14 049,41			2 763,08	Belleville
46	Rembt intérêts	661131	760,53	76232	2 239,50			-1 478,97	Champneuville
46	Rembt intérêts	661131	76 589,66	76232	76 589,66			0,00	Verdun
	Sous total		94 162,68		92 878,57			1 284,11	



Attribution de compensation							
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	1 808 208,87	739211	1 808 208,87	0,00	Vacherauville
47/46	Conv Mutualisation logistique	73211	58 584,13	739211	58 584,13	0,00	Chattancourt
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	14 488,15	739211	14 488,15	0,00	Chattancourt
47/46	Conv Mutualisation logistique	73211	473,06	739211	473,06	0,00	Thierville
47/46	Conv Mutualisation des personnels + logistique régul 2022	73211	2 615,45	739211	2 615,45	0,00	Thierville
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	9 060,33	739211	9 060,33	0,00	Bras sur Meuse
47/46	Conv Mutualisation logistique	73211	182,53	739211	182,53	0,00	Bras sur Meuse
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	225 385,95	739211	225 385,95	0,00	Belleray
47/46	Conv Mutualisation logistique	73211	6 499,63	739211	6 499,63	0,00	Belleray
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	107 484,22	739211	107 484,22	0,00	Champneuville
47/46	Conv Mutualisation logistique	73211	3 509,56	739211	3 509,56	0,00	Champneuville
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	41 440,84	739211	41 440,84	0,00	Sivry la Perche
47/46	Conv Mutualisation logistique	73211	1 353,11	739211	1 353,11	0,00	Sivry la Perche
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	473,24	739211	473,24	0,00	Haudainville
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	14 493,55	739211	14 493,55	-87,00	Haudainville
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	17 800,62	739211	17 800,62	0,00	Douaumont-Vaux
47/46	Conv Mutualisation logistique	73211	581,23	739211	581,23	0,00	Bethelainville
47/46	Conv Mutualisation des personnels	73211	27 979,35	739211	27 979,35	0,00	Haudainville
47/46	Conv Mutualisation logistique	73211	1 019,65	739211	1 106,65	0,00	Sivry la Perche
47/46	Conv Mutualisation logistique	73211	416,12	739211	416,12	0,00	Thierville
46	CLECT	73211	6 490,00	739211	6 490,00	0,00	Verdun
46	CLECT	73211	10 914,00	739211	10 914,00	0,00	Beaumont en Verdunois
46	CLECT	73211	4 870,00	739211	4 870,00	0,00	Bezonnaux
46	CLECT	73211	362 026,00	739211	362 026,00	0,00	Haumont Près Samogneux
46	CLECT	73211	2 474 102,00	739211	2 474 102,00	0,00	Louvemont Côte du Poivre
46	CLECT	73211	3 969,00	739211	3 969,00	-3 339,00	Montzéville
46	CLECT	73211	1 664,00	739211	1 664,00	0,00	Samogneux
46	CLECT	73211	1 606,00	739211	1 606,00	0,00	Belleville sur Meuse
46	CLECT	73211	3 937,00	739211	3 937,00	-8 618,00	Bethincourt
46	CLECT	73211	3 339,00	739211	6 678,00	0,00	Bras sur Meuse
46	CLECT	73211	621,00	739211	621,00	0,00	Champneuville
	Sous total		5 215 587,59		5 219 013,59	-3 426,00	
46	CLECT	739211	39 112,00	73211	39 112,00	0,00	Charny sur Meuse
46	CLECT	739211	2 946,00	73211	11 564,00	-3 225,50	Chattancourt
46	CLECT	739211	76 803,00	73211	76 803,00	-1 807,00	Cumièrre le Mort Homme
46	CLECT	739211	8 781,00	73211	8 781,00	0,00	Fleury devt Douaumont
46	CLECT	739211	112 921,00	73211	112 921,00	-5 330,00	Fromeréville les Vallons
46	CLECT	739211	6 451,00	73211	9 676,50	-4 417,00	Marre
46	CLECT	739211	1 807,00	73211	3 614,00	-2 595,00	Ornes
46	CLECT	739211	3 082,00	73211	3 082,00	0,00	Vacherauville
46	CLECT	739211	10 660,00	73211	15 990,00	-1 265,50	Douaumont-Vaux
46	CLECT	739211	4 417,00	73211	8 834,00	0,00	Belleray
46	CLECT	739211	2 595,00	73211	5 190,00	0,00	Verdun
46	CLECT	739211	3 927,00	73211	3 927,00		
46	CLECT	739211	3 935,00	73211	5 200,50		
46	CLECT	739211	7 839,00	73211	7 839,00		
			285 276,00		312 534,00	-27 258,00	
46	Subv Grand Festival	74741	0,00	657351	0,00	0,00	Verdun